Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Fontaine-Géhard - Tome II

Fontaine-Géhard, f., c^ne^ de *Châtillon-sur-Colmont,* à 2 kil. S.-O. du bourg, à la lisière de la forêt de Mayenne ; le ruiss. qui y naît porte sur un parcours de 1.620 m. le nom de Géhard et s'en va à l'Ernée. — *Locus qui vulgo Fons-Gihardi nuncupatur,* v. 1080 (Act. SS., t. XII, p. 339). — *Locus qui fons Syhardi dicitur … Fons-Gyardi,* v. 1100 (Ibid., t. XI, p. 231, 232). — *Ecclesia de Fonte Gihardi,* 1100-1125 (Act. pont. Cenom., p. 327). — *Fons-Gehardi,* 1147 (Bib. nat., lat. 12.880, f. 195). — *Fratres Fontis Gyardi,* 1203 (Ibid., 5.441/3, p. 83). — Prior Fontis-Gyardi, 1206 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 54). — *Prioratus Fontis-Girardi,* 1257 (Lib. alb., p. 182). — *Le prieur de Jehard,* 1312 (Bib. nat., fr. 8.736). — *Beata Maria de Fonte-Gehardi,* 1463 (Hist. de Mayenne, preuves, p. XXXIX). — *Gehart,* prieuré bénédictin (Jaillot). — *Gehard,* prieuré et métairie (Cassini). — *Géart* (Cadast. et Ét.-M.).

Ce lieu fut non seulement un ermitage, mais le chef-lieu jusqu'au milieu du XII^e^ s. de presque tous les ermitages du pays de Mayenne. A son retour des Lieux saints et après un court séjour à Dourdan, saint Guillaume Firmat y vint chercher un refuge contre l'empressement des populations et fonda là les premières demeures des ermites, vers l'an 1080. Bernard de Thiron que les ermites du Maine, ses frères, étaient allés chercher dans les îles Chausey pour le mettre à leur tête, choisit pour sa résidence Fontaine-Géhard, qui était déjà le centre et le chef-lieu de tous les autres ermitages. Il s'y construisit une cellule et vécut longtemps avec ses disciples. Il se fit bientôt dans ce désert un grand concours non seulement de la multitude des ermites qui résidaient aux alentours, mais des peuples, *coposia multitudo circum manentium eremitarum, sed et populorum.* Le maître prêchait et édifiait, instruisant chacun des devoirs de son état et proportionnant ses leçons à l'intelligence des auditeurs. C'est dans cet asile que son ancien abbé de Saint-Cyprien, Renaud, vint insidieusement lui demander l'hospitalité et usa d'une pieuse ruse pour l'emmener avec lui. Ce lieu, un moment le plus fécond en sainteté de tout le Bas-Maine, fut certainement visité par les autres apôtres de cette époque : Robert d'Arbrissel, Vital de Mortain, Robert de la Futaye, Alleaume. Son influence s'étendait dans tout ce qu'on appela plus tard le pays de Mayenne et au-delà dans le Passais. Montguyon, Lincé, Hémenard, la Sagesse ou Ménil-Imbert, la Trinité de Pail, Saint-Martin de Sézain, le Bois-Robert, Mégirard, la Haie d'Ingrande, l'aumônerie du Pommier et au pays d'Andenne, Saint-Grégoire-de-l' Étang et le Doit-Parfond, formaient autant d'établissements soumis à Fontaine-Géhard.

L'église est de celles qui furent fondées du temps de l'évêque Hildebert. Les derniers dons que reçurent en leur nom les ermites de Géhard furent Lincé et Sézain de la part de Guy de Laval ; le lieu de la Perchaie donné par Geoffroy de l'Érable et confirmé par Renaud de Château-Renaud et Hugues, archevêque de Tours (1133-1147) ; un moulin pour les ermites du Mesnil-Imbert, don de Guillaume de la Motte. L'aumônerie du Pommier était due à la générosité d'Eudes de Raderaire.

Mais avant le milieu du XII^e^ s. les successeurs des disciples de saint Bernard de Thiron n'avaient plus d'ermites que le nom. C'étaient des brutes, *more pecudum,* livrés uniquement à des travaux manuels, vivant du produit de leurs troupeaux, vaguant d'un ermitage à l'autre, sans règle ni souvenir des traditions de leurs fondateurs. Ils eurent enfin honte de leur état et d'un commun accord demandèrent à servir Dieu sous la règle de saint Benoît en se soumettant à Marmoutier. A leurs sollicitations appuyées de l'intervention des cardinaux, de l'abbé Garnier et de tout le couvent de Marmoutier, Guillaume, évêque du Mans, qui se trouvait à Tours le 3

décembre 1147, avec Alain, évêque de Rennes et la plupart des dignitaires du chapitre de Saint-Julien, autorisa la réunion, en désignant les treize établissements qui seraient ainsi annexés à Marmoutier. Eugène III, par bulle datée de Reims le 16 avril 1148, confirma cet acte d'union.

L'église des ermites n'existe plus, elle a été démolie il y a cinquante ans. Mais on a heureusement conservé dans sa place primitive l'autel sur lequel on a construit une petite chapelle destinée à le protéger. C'est un curieux monument. La table d'autel est soutenue par une masse angulaire au milieu et par deux colonnettes à chapiteaux décorés de feuillages indiqués plutôt qu'exécutés. Comme contretable, un seul gradin à corniche haute et saillante, sur laquelle s'élève une niche pour la statue de la Vierge. Le tout est en blocs de granit grossier, d'un travail rudimentaire, mais les proportions et les lignes générales du style roman sont fidèlement observées.

La réunion à Marmoutier décidée en 1147 ne fut malheureusement qu'un projet. En 1203, les frères de Fontaine-Géhard, *fratres Fontis Gyardi,* étaient encore sans abbé, acéphales, dissolus, rebelles à toutes les invitations de leur évêque. Hamelin, évêque du Mans, obtint enfin en 1203 que le prieur, nommé Michel, et ses frères, se donnassent à Geoffroy, abbé de Marmoutier, qui les associa fraternellement à son monastère. L'acte en fut déposé sur l'autel de N.-D. de Changé. Juhel de Mayenne, qui avait porté quelque préjudice au prieuré de Mayenne, accorda lui-même cette union, à condition que l'abbaye entretiendrait à Fontaine-Géhard le nombre de moines suffisant pour le service divin et que deux religieux desserviraient l'église de son château.

Même après cette double soumission, il restait un levain de rébellion au prieuré de Géhard. Les frères prétendirent encore en 1260 qu'étant de l'ordre de Saint Augustin, ils n'avaient pu être assujettis à la règle de Marmoutier ; qu'on avait usé de violence et que même la charte de Guillaume de Passavant était fausse, le sceau y étant apposé de travers. Une bulle d'Alexandre IV, du 2 juin 1260, leur imposa le silence et confirma les actes de l'évêque du Mans, aussi bien que les bulles d'Alexandre III et d'Eugène III. La paix ne fut plus troublée. Les seigneurs de Mayenne et d'autres continuèrent à favoriser le prieuré.

Le prieur se fit représenter par procureur au concile de Vienne en 1312. Vers 1321, le visiteur de Marmoutier trouva au couvent dix religieux : Robert de Louche, prieur, Mathieu de Vendôme, prieur claustral, Guillaume Sauvage, Jean Moaison, Hugues du Plessis et Robert, prieurs de Lincé et de Montaudin, Gervais de Molant, Jean du Pas, Michel Sabart, Jean Blanchet, ces quatre derniers étudiants à Angers aux frais du prieuré. Tous menaient une vie régulière, assistaient au chœur le jour et la nuit, étaient pourvus d'ornements, de livres. La maison n'avait ni dettes ni créance ; les terres se trouvaient en bon état de culture, mais les bâtiments exigeaient des réparations. La conventualité fut observée encore pendant longtemps. De 1534 à 1548, il y eut de fréquentes réceptions de novices. Deux frères de Marmoutier eurent leur obédience pour aller demeurer à Fontaine-Géhard, en 1562 ; six religieux moururent au couvent de 1537 à 1568. On cite encore un prieur claustral en 1658 ; mais en 1665, le prieur commendataire obtient que l'abbé de Marmoutier n'envoie plus de religieux au prieuré et que les fondations soient desservies par deux prêtres séculiers. Il restait encore, il y a douze ans, un des bâtiments claustraux du XV^{e} s. qu'avaient habité les religieux.

En devenant prieuré bénédictin, Fontaine-Géhard avait acquis de nouveaux privilèges, car Juhel de Mayenne désirant se décharger de l'obligation d'entretenir un prieuré dans son château, l'avait transféré avec tous les droits anciens à l'établissement de sa forêt de Mayenne dont le prieur devenait par là même patron des églises de Commer, Contest, Saint-Martin de Mayenne, Saint-Fraimbault-de-Lassay, Melleray et Thubœuf. Par ailleurs, de ses anciens ermitages, Fontaine-Géhard ne conservait que Lincé et Sézain. Saint-Grégoire-de-l'Étang et le Doit-Parfond passaient à l'abbaye de Lonlay. Montguyon devenait un prieuré des Bonshommes. Hémenard, Bois-Robert, Mégirard, la Haie d'Ingrande, le Pommier, la Trinité de Pail, la Sagesse, devenaient

possessions laïques. Les religieux prélevaient 300 boisseaux de froment sur le grenier de Mayenne pour les aumônes. Leur sénéchal rendait la justice dans « l'auditoire sous Baudais » à Mayenne, XV^e^ s. Sa juridiction d'ailleurs ne comprenait que les cas de moyenne justice. Le prieuré fut vendu nat^t^ pour 26.100 ℔, le 18 mai 1791, et le moulin situé en Vautorte, le 19 avril, pour 6.900 ℔. Les archives périrent avec celles de Fontaine-Daniel sur un bûcher à Mayenne le 30 décembre 1793.

Prieurs : *Michel,* 1194, 1203. — *Geoffroy* reçoit réparation des torts que Juhel de Mayenne avait faits au prieuré. — *Hervé,* 1283. — *Amaury* donne procuration pour assister au concile général de Vienne, 1312. — *Robert de Louches,* vers 1321. — *Girard de Paluses,* 1406. Son sceau écartelé est chargé au 1 et 4 d'une aigle éployée, au 2 et 3 d'une tête de lévrier. — Raoul *de Louches,* 1455. — Pierre *d'Origné,* 1463, en procès avec Pierre de Laval, 1472, et avec Pierre Cotteblanche, 1487. — Nicolas de *Saint-Père,* prieur claustral, reçoit des novices, 1524, 1527, 1528, 1534 ; il était alors prieur de Louvigné ; mort à Fontaine-Géhard, le 18 décembre 1548. — Noble Jean *Hurault,* 1548, † 1551. — René *Le Maréchal,* prieur claustral, 1548, 1551. — Robert *Hurault,* démissionnaire, 1553. — Henri *Le Maire,* du diocèse de Paris, abbé de Sainte-Marie-Madeleine de Long-Gué, diocèse de Rennes, octobre 1553, 1554. — Jacques *Churin.* — Roland de *Chauvigné,* évêque de Léon, prend possession lui-même, le dimanche 8 mai 1559, permute la même année. — Pierre *Marion,* chanoine de Paris, prieur de Charlemaison, au diocèse de Soissons, 4 décembre 1559, 1561. — Jean *Vignois,* du diocèse d'Angers, 9 novembre 1563, démissionne, 1568. — Michel *Leber,* 23 septembre 1568, maintenu contre Jean Gervaise, religieux de Marmoutier, se démet, 1574. — Martin *Funet,* chanoine du Mans, bachelier en décret, chapelain du Gué-de-Maulny, 19 novembre 1574, résigne, 1599. François de Montigny, prieur claustral. — Michel *Gaultier,* chanoine de Chartres, 1^er^ mars 1594, en compétition avec le suivant. — Étienne *Gaultier,* licencié en droit, curé d'Étival, résignataire de Martin Funet, septembre 1599, resté seul titulaire par concordat avec le précédent, permute, 1620. Christophe Placeau, prieur claustral, 1607, inhumé dans l'église, 1630. — René *Des Chapelles,* chanoine et grand archidiacre du Mans, février, 1620. — Dominique *Séguier,* évêque de Meaux, premier aumônier du roi, 1653, se démet, 1657. Christophe de Boyssay fut le dernier prieur claustral, 1653, 1658. — Pierre de *Cambout de Coislin,* clerc du diocèse de Paris, âgé de 22 ans, premier aumônier du roi, neveu du grand chancelier de France, abbé de Saint-Victor de Paris, prieur de N.-D. des Champs et d'Argenteuil ; plus tard évêque d'Orléans et cardinal, mars 1657, † le 4 février 1706. — Pierre-Guillaume *de la Vieuxville,* du diocèse de Paris, docteur en théologie, 14 avril 1706, † 1734. — Élienne de *Saint-Pé,* du diocèse de Bayonne, 7 mai 1734, † 1743. — Pierre-Philippe *Brun de Mézières,* chanoine et curé de la collégiale de Sainte-Marie-Madeleine de Besançon, pourvu le 21 juin 1743, à charge de 2.000 ℔ de pension à deux clercs du même diocèse, † 1776. — Jean-Baptiste de *Ballias,* du diocèse d'Agen, chapelain ordinaire du roi, vicaire général de Fréjus, octobre 1776-1789.

Les deux derniers chapelains de Fontaine-Géhard, François Pellier et François Leroyer, prêtèrent serment en 1791.

Arch. de la M., H. 66. — D. Martène, *Histoire de Marmoutier.* — Bibl. nat., lat. 5.441/3, p. 81-83 ; 12.879, f. 133 ; 12.880, f. 195, 196. — Arch. d'Ind.-et-L., H. 365, 382. — Bib. de Tours, D. Le Michel, *Hist. de Marmoutier,* mss. 1.389, f. 71 et supra. — *Hist. de Mayenne,* 45, 47, 49, 59, XXIII, XXXIX. — *Comm. hist. de la M.,* t. V, p. 52. — *Gallia Christ.,* t. XIV, p. 441.